

Premières rencontres

I

BORDEAUX

Les Aubiers

→ mars-décembre 2011

→ Cracovie

→ le Lac

→ Place de Latule



Année 2011,
année du dialogue et de la construction :
**un projet urbain
pour le quartier des Aubiers**

Bordeaux Maritime, le quartier le plus vaste de Bordeaux, est un quartier divers, foisonnant et empreint de diversité. C'est aussi, depuis près de quarante ans, un territoire d'avenir sur lequel la ville de demain se constitue, se sédimente, se transforme, se renouvelle.

Une vision urbaine et une ambition politique sont nécessaires si l'on souhaite donner une identité et un destin communs à ce territoire : il reste à en faire un creuset.

Une certitude : demain, ce territoire va muter, repoussant les limites du nord de l'agglomération. Nous en voyons déjà les prémices avec l'entrée en phase opérationnelle de Ginko et des Bassins à flot... appelés à se rejoindre progressivement pour former des liens entre Lac et Garonne.

Au milieu, comme en attente, le quartier des Aubiers. J'ai voulu que ce quartier, votre quartier, fasse aussi l'objet d'un projet urbain, au même titre que les nouveaux quartiers qui sont en train de se construire.

J'ai souhaité qu'ici aussi soit prise en compte la parole des habitants et des usagers : vos réflexions, vos aspirations sont une source d'inspiration et d'innovation pour le projet urbain.

Une concertation a donc été lancée pour vous permettre de vous exprimer... C'est ce que retrace ce livret.

Demain, les Aubiers ont un rôle à jouer et une place à tenir : votre quartier doit participer pleinement au développement urbain, et ne pas, cette fois, rester à quai.

A mes yeux, l'articulation entre Ginko, les Bassins à flot et les Aubiers, les trois projets du nord, est donc essentielle. Essentielle, car la diversité des territoires et des quartiers est une richesse pour notre ville...

Essentielle, car d'un projet urbain partagé naissent des envies, des dynamiques, des synergies...

Essentielle, car le nord de Bordeaux doit être demain un territoire central, fédérateur et durable...

Avec vos idées, notre projet commun pour votre quartier a pris progressivement corps en 2011.

Je vous en remercie.

A partir de 2012, vous allez voir votre quartier se transformer...

Aux côtés de nos partenaires, je m'y engage.

Alain Juppé
MAIRE DE BORDEAUX

Quel projet urbain pour le quartier des *Aubiers* ?

L'aménagement des quais rive gauche et l'extension des lignes de tramway ont profondément changé les pratiques urbaines : tout est désormais plus accessible, et ce mouvement va encore s'amplifier.

La requalification des espaces publics va permettre d'établir un vrai lien entre Lac et Garonne. Il sera alors possible de cheminer, depuis les quais ou la rive droite, jusqu'au Lac, via la plaine des Aubiers et le jardin promenade de Ginko.

Un territoire en constitution autour de trois projets qui dialoguent...

Le quartier des Aubiers était à l'origine un morceau de ville isolé du tissu urbain dense du centre ville.

Aujourd'hui, la donne est en train de changer : le secteur Aubiers-Cracovie est situé à la limite de la ville constituée, entouré par de nombreuses opérations d'aménagement.

La mise en service du tramway sur les allées de Boutaut, les zones d'aménagement de Ravezies, des Bassins à flot ou de Ginko sont autant de projets qui viennent se greffer autour de ce secteur et qui donnent corps à de nouvelles limites de la ville.

Des choix structurants comme la poursuite des réflexions liées au futur transport en commun en site propre qui empruntera l'avenue Lucien Faure et le pont Bacalan-Bastide, ou la requalification de la Place de Latule, se posent avec d'autant plus d'acuité.

De ce fait, plusieurs études ont

été ou vont être lancées par la Communauté Urbaine concernant le réaménagement d'axes viaires et la desserte en transport en commun.

Le secteur Aubiers-Cracovie, un territoire à... (a)ménager

L'aménagement du secteur Aubiers-Cracovie, abordé dès 2008 avec les premières études, franchit aujourd'hui une étape supplémentaire : la signature de la convention ANRU, délibérée au conseil municipal de janvier 2011, va permettre de financer trois actions :

- la démolition des 12 logements situés au-dessus du cours des Aubiers, l'immeuble C2,
- la réhabilitation du terrain de football,
- et la réalisation d'une étude préopérationnelle.

Cette étude partenariale, cofinancée par l'ANRU, la CUB, le Conseil Régional et les deux bailleurs concernés, a pour objectif de définir un projet d'aménagement urbain pour le quartier des Aubiers.

La valorisation du paysage, un invariant à respecter

Les espaces verts confèrent au quartier une qualité de vie certaine et font partie intégrante de la composition originelle des sept clairières imaginées à l'époque de Jacques Chaban-Delmas.

Ponctué par des équipements d'agglomération (*BMX, Ferme enfantine*), il n'est pas envisageable de tous les urbaniser car vous y êtes très attachés.

Par contre, ces espaces sont un atout à valoriser si l'on souhaite raccrocher le quartier à la ville et établir une liaison Lac - Garonne cohérente via l'espace public. Ils devront être irrigués par un maillage de circulations douces.

Une meilleure desserte en transport en commun pour mettre en relations les territoires

La prolongation vers le nord de la ligne C du tramway, et l'arrivée en 2014 à Cracovie du tramway en provenance de Bruges et Blanquefort (*dénommé tram-train du Médoc*) en sont les prémices.

Le projet de requalification de Lucien Faure implique, quant à lui, au regard de la proposition d'une voirie est-ouest sur les anciennes voies ferrées de Cracovie, que les bus, ou un jour, les trams qui circuleront sur Lucien Faure pourraient effectuer une jonction avec la ligne C et le tram-train à Cracovie.

La constitution d'un pôle intermodal à Cracovie est donc une hypothèse qui se confirme, et que la Communauté Urbaine s'est engagée à étudier d'ici 2014.

Ce projet urbain sera, je le souhaite, un élément fédérateur pour votre quartier : c'est un socle sur lequel d'autres projets peuvent naître et se développer...

La concertation que nous avons menée avec vous en 2011 nous a permis de faire évoluer le projet urbain en prenant en compte ce que vous nous avez dit.

Ce nouveau contexte, et la convergence des politiques publiques, permettent donc d'envisager une transformation importante de ce secteur à l'horizon de 2016.

En attendant la suite, je vous invite à lire ce petit livret, dans lequel, je l'espère, vous vous retrouverez...

Michèle Laruë-Charlus
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'AMÉNAGEMENT

Concertation,

quand, comment, pourquoi ?

Quelques mots sur la méthode...

La Ville de Bordeaux, depuis 2006, mène pour chaque territoire "en mouvement" un travail de concertation, voire de co-élaboration de projet avec les habitants.

La participation de professionnels, d'habitants et de groupes représentatifs de la société civile permet une appropriation du projet par ceux qui vont en bénéficier directement, assurant ainsi sa pertinence, sa réussite et sa durabilité.

C'est aussi et surtout un moyen de vous associer, vous, les habitants, à l'élaboration du projet urbain.

La démarche de projet urbain consiste à promouvoir une vision globale et transversale, à plusieurs échelles : concrètement, cela se traduit par la nécessité de mettre en relation les différents acteurs intervenant sur un territoire donné, afin de construire un projet durable et partagé par tous.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est très important que vous y soyez associés.

La tenue d'une concertation sur le projet urbain avec les habitants des Aubiers était une première dans ce quartier. Cela a aussi été l'occasion d'innover : pour la première fois dans les concertations menées par la Ville de Bordeaux, l'équipe du projet urbain, composée de professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes...) a participé à l'animation des tables-rondes.

Ainsi, en 2011, nous nous sommes rencontrés à trois reprises : le 2 mars, le 5 avril et le 15 novembre. Nous avons donc pu vous écouter et discuter ensemble du projet autour de tables-rondes.

Ce livret a pour objet de retracer fidèlement votre parole...

Le compte-rendu de ces concertations a été présenté aux élus à l'occasion du comité de pilotage de l'étude préopérationnelle (*phase 2*) en décembre 2011.

Au vu de tous ces éléments, il revient désormais aux architectes de l'agence François Leclercq, aux paysagistes de l'agence BASE et au bureau d'études techniques INGETEC de finaliser le projet urbain pour avril 2012.

Alors, tous ensemble, pour les Aubiers !



L'équipe

du projet urbain...
Mais qui sont-ils ?

Agence François Leclercq - Architectes Urbanistes

François Leclercq
Delphine Baldé
Lionel Wheeler
Kelly Ung

BASE, Paysagistes

Franck Poirier
Pauline Renaud
Sarah Fruit

INGETEC - Bureau d'études techniques

Ludovic Sestillange

*De haut en bas
et de gauche à droite :*

François Leclercq
Delphine Baldé
Lionel Wheeler
Kelly Ung
Franck Poirier
Pauline Renaud
Sarah Fruit
Ludovic Sestillange

Concertation et projet urbain :

questions

à Delphine Baldé

et Lionel Wheeler

Architectes de l'agence François Leclercq -
Architectes urbanistes



Les Aubiers, un quartier qui vous tient à cœur ?

Nous travaillons sur le quartier des Aubiers depuis 2007. Ce qui nous a frappé dès le début, c'est la force de ces bâtiments remarquables dans un paysage exceptionnel entre les Bassins à flot et le Lac.

Ce quartier des années 1970 doit être revisité pour exacerber les qualités de cet urbanisme utopique et résoudre les problèmes d'un territoire mal relié aux autres quartiers, malgré l'arrivée du tramway.

Ce que nous apprécions aux Aubiers, c'est le dynamisme de la vie de quartier, généré par des associations, par une population très jeune, par des habitants qui véhiculent une image valorisante. Il y a une ambiance électrisante, qu'il n'y a pas ailleurs au même niveau d'intensité.

Vous avez animé des tables aux ateliers de concertation. Qu'est-ce que cela vous a apporté pour l'élaboration du projet urbain ?

Cette expérience s'est révélée très porteuse au niveau des échanges entre les concepteurs, les acteurs de l'aménagement et les usagers (*habitants et salariés*).

L'apport pour la conception du projet urbain s'évalue à deux niveaux.

Les discussions avec les habitants, pour certains depuis 30 ans, nous ont alimentés autant sur l'identité du quartier que sur son potentiel. Par ailleurs, **les échanges sur nos propositions, parfois très animés, nous ont permis d'être plus proches des usages actuels et des attentes.**

L'exemple le plus parlant est le projet de la prairie.

Le maillage proposé pour le concours traversait la prairie en prolongeant le cours des Aubiers.

Les habitants nous ont persuadés que ce n'était pas nécessaire, que conserver cet espace public qui est aujourd'hui le poumon vert des Aubiers, renverserait une situation actuelle où la voiture domine pour privilégier les circulations douces. C'est effectivement une dimension essentielle pour un futur quartier des Aubiers durable.

AUBIERS?

Vous avez dit :

“les Aubiers” ?

oui, oui,
parlez-nous de
votre
quartier...

L'état des lieux mars 2011

Au cours de cet atelier, vous, les habitants, vous vous êtes exprimés sur votre quartier :

comment vous y vivez,
ce que vous y faites,
comment vous vous déplacez...
Mais aussi sur les relations
de votre quartier avec le reste de la ville.

Et enfin sur ce qui va changer...
sur le quartier et autour !

Nos questions...

PARLEZ-NOUS DE VOTRE QUARTIER

- ⇒ Dans votre quartier, quelles sont les trois choses qui sont les plus importantes pour vous en dehors de votre logement ?
- ⇒ Vous sortez de chez vous. Quels sont, dans votre quartier, les trois lieux où vous allez le plus souvent ?
- ⇒ Vous savez qu'il y a des projets autour et dans votre quartier. A votre avis, quelles sont les choses qui vont changer pour votre quartier dans les trois ans qui viennent ?

VOUS VOUS DÉPLACEZ, COMMENT CA SE PASSE ?

- ⇒ Est-ce vous diriez qu'il est facile, ou au contraire, difficile de vous déplacer dans le quartier ?
- ⇒ Votre quartier vous semble-t-il bien relié au reste de la ville ?

1 VOUS ET VOTRE QUARTIER



Qu'est ce qui est important pour vous ?

Le quartier des Aubiers, c'est un quartier où l'on échange, où l'on est solidaire. Sans doute parce que certains d'entre vous sont là depuis 1971...

C'est aussi un quartier qui possède une qualité essentielle pour vous : "*il est vert*", il y a de l'espace.

C'est enfin un quartier où l'on a tout ou presque à portée de main... Mais où l'espace public se caractérise parfois par des dysfonctionnements.





**Les échanges
entre les personnes,
c'est essentiel**

Entre les habitants règnent la convivialité, la solidarité, *“l'esprit village”* : le quartier est un lieu de vie, notamment dans l'espace public (*rue et espaces verts*), les paliers, les halls et les entrées. Cependant, cet espace de convivialité doit être aujourd'hui amélioré. Pouvoir pratiquer des activités sportives et culturelles, pouvoir se rencontrer à l'occasion d'animations, c'est important pour vous. La présence des enfants et des jeunes est aussi un ciment social : les écoles, les aires de jeux sont des lieux de rencontre... Mais vous nous avez également indiqué qu'il manque des lieux où l'on peut se rencontrer et discuter, que ce soit à l'extérieur ou dans des locaux appropriés.

**Le caractère vert
du quartier,
c'est un atout à valoriser**

Une caractéristique importante du quartier, ce sont *les espaces verts*, et plus particulièrement la pelouse et les jardins familiaux : vous nous avez dit que ce sont des lieux de détente, de pratique sportive et de jeux, mais surtout de convivialité et d'échanges interculturels. Le caractère sécurisé de ces espaces verts est aussi très important pour vous : il n'y a pas de voitures, on peut laisser les enfants y jouer. C'est un espace de liberté, où l'on peut toucher le sol. Vous nous avez dit qu'il fallait préserver ces qualités.



**La présence
des commerces
et services de proximité,
c'est la vie du quartier**

Les commerces sont essentiels pour vous, à cause de la création d'emplois, à cause de l'animation qui y est liée ; mais aussi parce qu'ils permettent d'*acheter en bas de chez soi “le petit truc qui manque”*. La Poste et la pharmacie sont deux services très appréciés sur le quartier. La proximité d'Auchan est aussi un atout, car on peut y faire ses courses. C'est aussi un lieu de rencontre et de promenade pour les jeunes du quartier.

**La propreté
et la lisibilité
de l'espace public :
il faut les améliorer**

*L'hygiène
et la salubrité*

de l'espace public : la saleté, la crasse à certains endroits vous gênent.

Pouvoir garer

sa voiture dans de bonnes conditions, pouvoir circuler et accéder aux lieux facilement, *c'est aussi important* pour vous, notamment pour les mamans, les personnes âgées, les personnes handicapées. Or ce n'est pas toujours le cas.



Quels sont les endroits que vous fréquentez le plus souvent sur le quartier ?

Vous nous avez cité tous ces lieux ; ceux *marqués en gras* sont ceux que vous citez le plus fréquemment.

- ⇒ **Auchan** et sa galerie commerciale
- ⇒ **Les commerces de proximité du cours des Aubiers** : la Poste, la pharmacie, le coiffeur, la boulangerie, le cyber-café, le tabac, les médecins, le kebab...
- ⇒ **la bibliothèque**
le pôle senior
- ⇒ **le centre d'animation**
le bicross
- ⇒ **la ferme pédagogique**
- ⇒ **le terrain de foot**
la terrasse (*dalle ouest sur la résidence des Aubiers*)
- ⇒ **la grande pelouse, surtout l'été, et l'espace vert devant le CLJ**
le port de plaisance des Bassins à flot
- ⇒ **le lac, la plage du lac**
- ⇒ **les jardins familiaux**
- ⇒ **le terminus du tramway**, car il y a des bancs publics
la place Ginette Neveu

Vous appréciez et fréquentez **les équipements implantés sur le quartier**, mais vous souhaiteriez **qu'il y ait plus de lieux de rencontre... et un accueil permanent au Centre d'animation du 79.**

Pour vous, votre quartier s'étend d'Auchan au Lac au nord et à l'ouest, et va jusqu'aux anciennes voies ferrées de Cracovie au sud et aux Bassins à flot à l'est.

“Le quartier, c'est des Bassins à flot à Auchan, Ravezies et le Lac.”



VOS REPONSES...

MORCEAUX CHOISIS



“La rue est le premier lieu de vie,
de rencontre et d'échange dans le quartier.”

“Pour faire du sport ou des activités
culturelles il n'y a pas beaucoup
de possibilités.”

“Ce quartier, il est bien pour les enfants.
La prairie, les pelouses et les équipements...
On est les seuls à Bordeaux à avoir ça.”

“L'été, tout le monde
sort sur la pelouse”

“La pelouse,
c'est le jardin public
des Aubiers.”

“Quand on compare
avec le reste de la ville,
on se rend compte
que les Aubiers
sont vraiment verts !”

“Ma petite Poste je l'adore,
mais on ne la met pas en évidence.”

“La bibliothèque
est un lieu agréable maintenant.”

“J'amène tout le temps
mes enfants à la plage
du Lac l'été !”

“C'est beau jusque
là où le tram a été fait,
mais alors au-delà,
c'est pas pareil”

“Sur l'espace collectif il y a effectivement
du travail à faire.”

“Il manque
un lavomatique”

“Ce qui est gênant,
c'est la saleté,
la crasse,
l'encombrement
de la chaussée
et des trottoirs,
avec les voitures
en double-file
ou mal garées.
Tout ça est à revoir.”

“Le problème à pied
c'est qu'on doit
toujours passer
aux mêmes endroits.
Parfois c'est trop étroit ;
il faudrait des espaces
plus larges.”

“Quand on va dans d'autres
quartiers de la ville, on perçoit
mieux ce qui manque aux Aubiers.”





2

PRÉSENTATIONS DES PROJETS ET RÉACTIONS

Ginko

Vous avez évoqué la question de la mixité sociale, du parcours résidentiel et de l'accès à l'emploi ; ce sont des pistes de réflexion que nous avons approfondies depuis... Vos inquiétudes se cristallisent principalement autour de l'accès aux nouveaux équipements, et du temps que vont durer les travaux.





Un nouveau gymnase

Vous pensez majoritairement que cet équipement peut avoir un impact positif, à la condition qu'il soit ouvert aux habitants des deux quartiers...

Vous nous avez dit que c'était aussi un avantage pour les enfants : aujourd'hui, pour faire du sport, les classes des écoles doivent se déplacer assez loin pour les cours de sport. Demain, ils vont avoir un gymnase situé juste à côté.

Un grand jardin

Vous nous avez dit que vous iriez bien vous y promener, y pique-niquer, y faire du sport et y voir des spectacles de plein air. Vous souhaitez que ce jardin soit un lieu de rencontre, qui mette de la gâité dans le quartier.

Vous pensez que c'est : “bien pour les enfants, pour s'y promener, mais pas pour y jardiner, car on a déjà nos potagers.”

“Mais je ne suis pas sûr qu'avec Ginko, ça sera facile car la population ne sera pas la même.”

Ces nouveaux espaces et équipements publics seront ouverts aux habitants des Aubiers comme à ceux de Ginko.



Les projets sur les Aubiers

La réhabilitation du terrain de foot : une action plébiscitée

Bon, ça fait des années qu'on vous en parle...
Mais cette fois, c'est lancé, c'est sûr, on va le refaire, le terrain de foot.

Et tout le monde approuve :

“Pour nos enfants c'est très bien, ça leur donne des activités plutôt qu'ils pensent ou entendent de mauvaises choses.”

“C'est une obligation, une nécessité.”

La prolongation de la ligne C du tramway

Vous nous avez dit que la prolongation de la ligne C vers le nord, c'est important pour le quartier car cela va le rapprocher :

- d'Auchan
- du quartier du Lac
- du Casino pour les spectacles
- du Palais des Congrès, du Parc des Expositions et des antennes sportives

Vous avez insisté sur le fait que cette prolongation est logique et cohérente, et que cela diminuera votre sentiment d'être “le cul de sac” de la ville.

“Mais quand le tram n'aura plus son terminus aux Aubiers, ça changera l'identité du quartier, il retournera dans l'anonymat.

Il faudra donner aux gens le goût de venir aux Aubiers, en apportant des équipements sur la pelouse pour plus de convivialité.”

La crèche de la Fondation d'Auteuil

Une nouvelle crèche sur le quartier, qui fonctionne en horaires décalés, cela vous semble être une bonne idée, car

“il y a actuellement des problèmes de garde d'enfants : les horaires décalés, c'est vraiment bien pour les personnes qui font les ménages.”

Par contre, vous nous avez demandé si c'était une crèche privée : la réponse est non. Les tarifs et les modalités d'inscription seront les mêmes que pour une crèche municipale.



VOS REPONSES...

morceaux choisis



“A Ginko, il faut qu'ils embauchent des gens d'ici, des Aubiers, sinon ça sert à rien.”

“Et les gens d'ici, ils pourraient pas changer de logements ?”

“L'aménagement doit permettre l'amalgame entre les deux quartiers, il doit être un outil de mixité.”

“La mixité se fera par le lien entre les personnes.”

“Il faut que le gymnase ait une apparence ouverte sur les deux quartiers.”

“Le terrain de foot, mais faut le refaire !”

“La réhabilitation du terrain de foot c'est une super idée, mais ça fait 30 ans qu'on nous en parle !”

“Les jeunes y vont beaucoup, c'est très important pour eux.”

“ C'est bien que le tram aille jusqu'au Lac parce qu'avec les hôtels, les bureaux, ça fait des possibilités d'emploi.”

“C'est même très important de ne plus être le terminus, la dernière roue du carrosse.”

“Les horaires décalés de la crèche, c'est une bonne chose.”

“On est privilégié ici pour ce qui concerne les enfants.”



3

VOUS VOUS DÉPLACEZ, COMMENT CELA SE PASSE ?

Est-il facile, ou au contraire, difficile de vous déplacer dans le quartier ?

Vous avez identifié plusieurs problèmes :

- le stationnement anarchique et le manque de places
- la sécurité liée à la circulation des voitures
- l'accessibilité pour les personnes handicapées et pour les poussettes pour certains endroits (*dalle, halls et ascenseurs, écoles*)
- l'éclairage défaillant à certains endroits
- le manque d'entretien des cheminements piétons qui conduisent vers l'extérieur du quartier
- le manque de continuité des itinéraires cyclables et d'arceaux vélos
- le manque de largeur de certains trottoirs
- les bouchons le samedi
- les accès pompiers, qui font parfois défaut.

Vous nous avez précisé que les déplacements étaient parfois compliqués dans votre quartier (*à pied et en vélo, pour se garer*).

Mais vous avez souligné cependant une relative facilité d'accès aux équipements et services du quartier, due à la proximité :
“pouvoir tout faire à pied, c'est un avantage.”



ALLER DANS LE CENTRE VILLE

**Est-ce que le centre-ville est facile d'accès pour vous ?
Comment y allez-vous ?**

Vous vous sentez très bien reliés au centre-ville : vous utilisez beaucoup le tramway, et très peu la voiture :

“la liaison avec le centre ville de Bordeaux est parfaite depuis le tramway, 10 minutes aux bonnes heures.”

Vous pensez aussi que la desserte en bus est suffisante.

“Pour aller dans le centre c'est facile. C'est pour aller dans d'autres quartiers que c'est moins facile ; la voiture, c'est pour les gens qui travaillent ailleurs.”

Est-il facile, pour les gens qui viennent vous voir, de venir dans le quartier, d'y circuler, de s'y garer et de s'y repérer ?

Le quartier vous semble plutôt facile d'accès :

“les gens trouvent facilement.”

Le stationnement des visiteurs peut être problématique... mais les itinéraires sont lisibles et identifiés.

Si, à certains endroits, il manque de la signalétique,

“Il y a toujours quelqu'un pour renseigner et pour orienter les gens qui viennent.”

VENIR DANS LE QUARTIER



VOS REPONSES...

MORCEAUX CHOISIS

“ En voiture, on ne peut pas se garer, c'est un vrai problème le soir.”

“C'est depuis qu'il y a le tram : des places ont été supprimées.”

“Se déplacer en vélo, c'est facile si on veut aller en ville.”

“Le tram, il faut le dire, ça nous a changé la vie pour aller en ville.”

“Aujourd'hui, aller en ville c'est du bonheur !”

“L'accès est facile mais depuis l'extension d'Auchan, ça bouchonne, le samedi on ne peut même pas sortir de chez soi.”

“Il y a beaucoup de bus, un tramway, et en plus, c'est pas cher.”

“Moi, pour aller à Bassens voir la famille, même si on propose de venir me chercher en voiture, je préfère aller en bus.”

“Comme en centre ville, tout le monde doit pouvoir venir aux Aubiers.”

“Pour les gens de l'extérieur qui viennent aux Aubiers, le problème c'est surtout le stationnement. Il n'y a pas assez de places, surtout le soir et le week-end ; quand tout le monde est là, alors c'est dur de se garer.”

“Le tram a tout changé ; on voit plus de monde le dimanche dans le quartier. Ca a changé les relations entre les gens, les Aubiers ne sont plus isolés.”

Vous nous avez dit que

vous étiez globalement d'accord sur la nécessité de désenclaver et d'ouvrir le quartier. Ces trois actions y concourent.

4

VOTRE QUARTIER ET LE RESTE DE LA VILLE : LA PROLONGATION DU COURS DES AUBIERS, LA DÉMOLITION DU C2 ET LA RECONVERSION DU SIÈGE D'AQUITANIS

COURS DES AUBIERS

Nous avons envisagé que le cours des Aubiers soit prolongé et débouche sur les Allées de Boutaut. Nous vous avons demandé ce que vous, vous en pensez...

Vous nous avez répondu que vous n'étiez pas opposés aux actions qui pouvaient mieux relier le quartier au reste de la ville :

“Il faut ouvrir, actuellement, la rue, c'est une tranchée.”

“Ca donnerait une ouverture au quartier, ça va empêcher les regroupements, les trafics.”

Mais vous avez exprimé, pour la majorité d'entre vous, une opposition au tracé de principe qui était proposé, qui coupait en deux la pelouse sud. Vous nous avez dit :

“C'est juste dommage de couper la pelouse.”

Car vous tenez à la qualité de vos espaces verts ; il faut dire que, de la ferme enfantine aux jardins familiaux, la dimension de la pelouse des Aubiers, c'est l'équivalent du jardin botanique... Vous nous avez dit que ce qui en fait la principale qualité, c'est justement cet espace d'un seul tenant, sans voiture, où tout le monde peut aller et dont tout le monde peut profiter...

Vous nous avez dit :

“si la route se prolonge comme ça et qu'on n'a pas le choix...”

Et bien si, justement !

Nous avons pris en compte votre demande... et nous avons revu le tracé proposé.



LE C2

La démolition du C2 peut-elle avoir des impacts positifs ?

Vous aviez des avis partagés :

“L'ouverture, c'est très bien ! Ca va donner une belle image avec la vue sur le jardin.”

Mais certaines personnes ont peur que l'ensemble des Aubiers soit rasé, parce qu'il “fait tâche dans la ville.”

Vous êtes très attachés à votre quartier.

Vous voulez y rester, mais dans de bonnes conditions.

Vous avez demandé que cette démolition soit accompagnée d'un réel suivi, avec une offre de parcours résidentiel sur le secteur. Ce qui a été fait par Aquitanis.

Planter une activité économique dans les locaux du siège d'Aquitanis ?

Vous percevez la présence d'Aquitanis de manière très positive, comme source d'animation du quartier.

Vous regrettez ce départ...

Vous êtes favorables à l'implantation de nouvelles entreprises pour ne pas perdre les emplois existants.

Toutefois, vous craignez que le quartier ne soit pas assez attractif pour faire venir des entreprises.

Vous craignez aussi :

“L'enfermement si plus personne [venant de l'extérieur] ne travaille dans le quartier”.

AQUITANIS



VOS REPONSES...

morceaux choisis

“Il n’y a pas de problème, sauf là où les rues ont été coupées, les rues Frizeau et Roganeau. Mais bon, c’était parce que les jeunes y faisaient de la moto à toute vitesse. Le problème c’est que maintenant il n’y a plus d’accès pour les pompiers.”

“Il n’y a pas de sens de circulation dans ce quartier.”

“Sur le cours des Aubiers, il y a trop de voitures ; ce n’est pas possible de circuler normalement car certains se garent en double-file.”

“Mais vous allez protéger ça comment ? Ce n’est pas sécurisé pour les enfants !”

“Il ne faut pas couper les espaces verts.”

“Il faut laisser les jardins familiaux à l’écart de la route.”

“Je veux juste des bons trottoirs et des rues propres, c’est tout !”

“Le cours des Aubiers, il faut l’ouvrir.”

“Une esplanade avec le prolongement de la route serait bien.”

“Avec des jardins, des espaces pour s’asseoir et profiter de la nature, ça serait bien !”

“Ce qui est important c’est que le jardin soit bien aménagé avec !”

“Il y a des personnes du C2 qui sont contentes de partir.”

“N’empêche que ça va désencastrer et aérer la résidence.”

“On pourrait créer de nouveaux petits commerces à la place d’Aquitanis.”

“Ce serait bien que le cœur des Aubiers soit égayé par des jardins, des fleurs, au même titre que les espaces situés le long du tram !”

“Il faudrait des activités économiques qui embauchent des gens du quartier.”

“Il vaudrait mieux ouvrir les commerces ici avant que Ginko soit livré ; ici, il y a déjà une dynamique et en plus comme ça, quelque chose serait déjà en place au moment de l’arrivée des nouvelles personnes.”

“C’est une bonne idée, ça, ça va ramener de l’emploi ; mais il faut que ce soit des bureaux, pas des activités qui font du bruit.”



EN CONCLUSION...



Donnez chacun
trois mots
qui définissent,
pour vous,
votre quartier
aujourd'hui :

Diversité
Calme, paisible

Bien vivable, il y a la nature

On a tout à côté :
nombreux commerces de proximité,
nombreuses activités

Vert
Enclavé

Emploi
Continuer

Manque de fleurs
Manque de couleurs

Jeunes
Espoir
Challenge
Continuité
Dynamique

Vivant, agréable, animé
Facile d'accès

Solidarité : les voisins s'occupent de nous
Tranquillité

Le quartier, ça fait village
Attachant, multiculturel
Gentillesse des habitants

Pas d'emplois
Image négative du quartier

Convivialité
Respect
Propreté
Entente entre les gens :
c'est un quartier ciment



PREMIERES ESQUISSES

DU PROJET URBAIN

Et si on discutait de ce que pourrait être
votre quartier demain ?

Les usages avril 2011

Pendant cet atelier,
nous avons essayé tous en-
semble d'imaginer
ce que pourrait devenir
votre quartier.
Quelles transformations ? Et
surtout, dans quel(s) but(s) ?

C'est pour cela que nous
avons parlé des usages : pour
savoir, aujourd'hui
et demain,

“qui fait quoi, où,
pourquoi ?”...

C'est le préalable à tout pro-
jet urbain, quel qu'il soit.

Nous ne vous avons pas
reparlé du cours des Aubiers
au cours de cet atelier,
car nous étions toujours
en train de réfléchir
à la manière de prendre
en compte ce que vous nous
aviez dit...

Mais cela ne vous a pas
empêché de nous redire
ce que vous aviez mentionné
auparavant...

Nos questions...

LE REAMENAGEMENT D'ESPACES PUBLICS : POURQUOI ?

- ⇒ Quels usages pour les lieux de convivialité
autour des stations de transport en commun ?
- ⇒ Quels usages souhaiteriez-vous autour
de l'arrêt de tramway de la ligne C ?
- ⇒ Est-ce que vous imaginez les mêmes usages
sur les deux autres sites en projet
(Cracovie et Latule) ?
- ⇒ Comment mieux se déplacer dans le quartier,
à pied et/ou à vélo ?

DES ESPACES VERTS, POUR QUOI FAIRE ?

- ⇒ Aujourd'hui, qui fait quoi et où ?
- ⇒ Demain, qu'est ce qu'on garde ?
Et qu'est-ce qu'on change ?

1 QUELS USAGES AUTOUR DES STATIONS DE TRANSPORT EN COMMUN ?

Autour de l'arrêt de tramway de la ligne C aux Aubiers...

Majoritairement, vous avez répondu :

- soit une place animée, avec des commerces (*cafés avec terrasses, commerces de proximité, un point presse, un café littéraire...*), pour donner aux gens le goût de venir aux Aubiers, créer une animation, attirer les populations extérieures, donner une image positive du quartier, favoriser les échanges, les liens.
- soit une place comme lieu de convivialité et de rencontre, avec des bancs et des espaces verts
- soit un espace de jeu, et/ou un espace vert (*boulodrome, jeux pour les enfants*)
- ou alors un mélange des trois !

Vous étiez plus mitigés sur la question d'implanter un marché : les avis étaient partagés.

Nous vous avons proposé cette hypothèse d'aménagement : majoritairement, vous êtes d'accord.

Imaginez-vous les mêmes usages sur les deux autres sites en projet, à Cracovie et place de Latule ?

Vous nous avez répondu : "non, car ce sont plus des lieux de passage".

Vous êtes favorables au lien à créer entre Latule et Cracovie : une nouvelle rue avec un transport en commun et une piste cyclable en lisière vous semble être une bonne idée.

Pour ce qui est de Latule, il s'agit pour vous d'une place importante, comme l'est Stalingrad à La Bastide.

Il faut redonner une place prépondérante aux piétons et créer un lien inter-quartiers grâce à cet espace central.



Avant



Après

VOS REPONSES... MORCEAUX CHOISIS



“Avant, un bar existait aux Aubiers,
où tout le monde passait.”

“On pourrait faire
comme aux Quinconces,
où le pavillon TBC
la fonction de guichet
d'accueil et de cafétéria.”

“L'implantation d'un marché pourrait
ne pas fonctionner, car l'expérience
par le passé n'a pas marché.
Sans oublier que c'est
la promenade de la semaine
d'aller à Saint-Michel au marché.”

“Faire un monument fleuri comme à Bilbao,
qui réchauffe et embellisse le quartier.”

“La station
de tram,
tout le monde
y passe : les gens
du quartier
et les gens
de l'extérieur ;
c'est un lieu
à exploiter,
il faudrait en faire
une belle place.”

“La place de Latule
n'est pas une destination
de promenade aujourd'hui.”

“Tout ce qu'on fera
sur la place de Latule
sera mieux que la place
actuelle.”

“Il faut aménager
la place de Latule,
c'est une place pivot.”



2 COMMENT MIEUX SE DÉPLACER DANS LE QUARTIER, À PIED ET/OU À VÉLO ?

Nous avons identifié des lieux pouvant faire l'objet d'améliorations :

- 1 • la passerelle d'accès centrale à la résidence du Lac depuis l'avenue de Laroque
- 2 • l'arrière Est de la résidence du Lac
- 3 • l'accès à la dalle Ouest
- 4 • le traitement de la dalle Ouest (*la terrasse*)

Pour chacun de ces endroits, nous vous avons montré des croquis avant / après, afin de visualiser ensemble ce que nous envisageons.

Sur les esquisses qui vous ont été montrées, vous étiez :

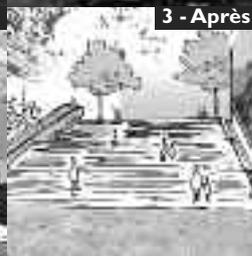
favorables à l'unanimité pour retravailler la passerelle d'accès centrale à la résidence du Lac.

favorables à la majorité pour aménager l'arrière Est de la résidence du Lac en jardin (*aire de jeu pour les enfants, accès handicapés, square*).

favorables pour réaménager l'accès à la dalle ouest, mais pas forcément de la manière proposée ; vous nous avez dit de prendre en compte les nuisances (*propreté, bruit...*).

favorables pour transformer la dalle ouest en jardin, mais vous nous avez dit de prendre en compte les nuisances (*propreté, bruit...*) et les dégradations possibles.

Vous pensez que tout cela peut améliorer les déplacements à pied dans le quartier, mais pas forcément à vélo ou en poussette.



VOS REPONSES...

MORCEAUX CHOISIS



“Les dalles sont pratiques, car les enfants y sont en sécurité.”

La passerelle d'accès centrale à la résidence du Lac

“C'est clair, lisible et convivial.”

“Ça permet d'identifier l'entrée de l'école maternelle.”

“Oui c'est pas mal ; c'est joli !.”

“Ça ouvre la perspective visuelle, cet accès par l'avant.”

L'arrière Est de la résidence du Lac

“Un square, c'est bien.”

“Ce qu'il faut ce sont des jeux supplémentaires pour les enfants, et aménager un accès pour les personnes à mobilité réduite.”

“Est-ce que ça ne va pas supprimer des places pour les voitures ?”

L'accès à la dalle Ouest

“Oui, c'est bien pour les mamans en poussette.”

“Mais il ne faut pas que les nouveaux accès amènent trop de monde et des nuisances.”

“A minima, il faut remédier au problème de malpropreté des escaliers actuels à cet endroit.”

La terrasse Ouest

“La terrasse manque de verdure.”

“Aujourd'hui, ce n'est pas un endroit agréable.”

“Faire de la terrasse un espace vert, ce serait parfait !”

“Oui, mais un espace d'abord pour les habitants des Aubiers.”

“Il faut plus de végétation dans le quartier, des fleurs, des arbres... Par contre, attention au vandalisme...”

“Ca peut vite devenir dangereux si c'est dégradé ; il faut penser à cela.”

“Les gens jettent leurs déchets par les fenêtres, il faut y faire attention.”

“Les bancs ne doivent pas être en plein soleil car cet espace est peu protégé et exposé plein sud.”

3

LES ESPACES VERTS

A partir d'une photo aérienne, nous avons demandé de nous parler des espaces verts du quartier.

Nous avons identifié plusieurs lieux :

- la grande pelouse des Aubiers
- la place Ginette Neveu
- la pelouse du CLJ
- la pelouse au nord de la résidence du Lac
- les berges du Lac
- le bassin de Décathlon



Aujourd'hui, qui fait quoi et où ?

La grande pelouse, c'est pour vous un lieu convivial, de repos, de barbecue et de pique-nique.

C'est le lieu où jouent les enfants et les adolescents, où l'on fait les fêtes du quartier.

C'est aussi, pour certains, un lieu de passage.

La place Ginette Neveu, appelée "la place", c'est un lieu convivial d'échanges, situé à proximité des commerces et de la bibliothèque, où les jeunes se retrouvent.

La pelouse du CLJ est le lieu sur le quel se déroule le festival de l'été (*concerts*). Il accueille les boulistes du quartier, les cours d'équitation avec le centre d'animation.

C'est aussi un endroit où l'on promène son chien.

La pelouse située au nord de la résidence du Lac n'accueille aujourd'hui plus personne : "les jeunes n'y viennent plus car il n'y a plus rien".

Les berges du Lac : pour vous, c'est principalement un lieu de pratique sportive, de repos, de pique-nique, et de baignade.

Vous nous avez précisé que vous profitiez de ce lieu uniquement l'été, pas l'hiver.

Le bassin de Décathlon ne semble pas accueillir d'usage particulier; si ce n'est quelques pêcheurs et cueilleurs de mûres.

Demain, qu'est ce qu'on garde ?

Et qu'est-ce qu'on change ?

Sur l'aménagement des espaces verts demain, vous nous avez dit :

"Il faut partager les espaces, c'est important"

Vous avez demandé aussi qu'il y ait plus de bancs, et de jeux pour les enfants.

La grande pelouse des Aubiers doit être un lieu où l'on peut : se rencontrer, discuter, pique-niquer, jouer, et que l'on doit pouvoir traverser. La mixité entre les jeunes et les anciens doit être encouragée.

La place Ginette Neveu doit rester un lieu de rencontres, convivial avec des bancs et des espaces verts.

Sur la pelouse du CLJ, il faut maintenir le festival. Il faudrait aussi un terrain de boules.

La pelouse au nord de la résidence du Lac doit être aménagée en espace vert, avec des jardins partagés et/ou familiaux.

Concernant le bassin de Décathlon, vous avez dit qu'il fallait garder l'aspect sauvage.

Vous nous avez dit aussi qu'il y aurait d'autres espaces qu'il faudrait aménager : l'espace situé entre le parc relais et les jardins familiaux, le bassin de rétention derrière le kiosque de Kéolis.



VOS REPONSES...

MORCEAUX CHOISIS



Aujourd'hui

“Moi je vais partout, pour promener le chien.”

“La pelouse du CLJ, c'est là où il y a des joueurs de pétanque.”

“Les voitures, les motos vont parfois sur la pelouse [des Aubiers] ; c'est dangereux.

Il faudrait installer des aires de jeux pour les enfants.”

“Place Ginette neveu et devant le CLJ, c'est là qu'on organise les fêtes, les événements... Les mères pique-niquent avec les enfants.”

“Sur le Lac, il manque une activité aviron !”

“Au bassin de Décathlon, on y va plus rarement. Il y a des pêcheurs.”

Demain

“Il faut des espaces sportifs pour jouer, s'amuser, faire du sport !”

“Un boulodrome à côté sur l'avenue Laroque !”

“Si les bancs ou les chaises ne sont pas fixes, ils seront déplacés ou emmenés.”

“Une scène en plein air !”
“Va-t-on garder les jardins familiaux ? C'est vraiment important.”

“Au Lauzun, il faudrait des parcs de jeux et des balançoires.”

“Il faut conserver la pelouse, avec des jeux, des espaces de loisir, des lieux pour les enfants.”

“J'aimerais qu'il y ait des toboggans et une piscine.”



VERS UN PROJET URBAIN PARTAGE DIALOGUES AUTOUR DE L'ESPACE PUBLIC

Les fondamentaux du projet novembre 2011

Troisième temps
de rencontres
et d'échanges...

Cette fois, on est dans
le concret : nous avons
travaillé sur la rue,
les espaces verts
et les espaces de jeu.

L'idée, c'était de définir
avec vous les fonde-
mentaux du projet, c'est-à-dire
les grands principes à respecter,
avant que l'équipe
du projet urbain ne dessine
le projet dans le détail.

Cette réunion a été très
riche pour nous : vous,
les habitants, vous pratiquez
tous les jours votre quartier,
et vous êtes donc les mieux
placés pour nous dire
comment ça fonctionne,
les écueils à éviter...

Et surtout, surtout,
comment vous imaginez
votre quartier demain,
pour que ce projet vous
soit bénéfique dans votre vie
de tous les jours.

Nos questions...

DEMAIN, LA RUE :

POUR QUI ?
COMMENT ON L'AMENAGE ?

- ⇒ Pour qui aménage-t-on la rue ?
Qui doit-elle accueillir ? Quels usages ?
- ⇒ Quel(s) type(s) de rues voulez-vous demain,
dans votre quartier ?
- ⇒ Faut-il créer de nouvelles adresses
pour la résidence du Lac ?

DEMAIN, LES ESPACES PUBLICS :

POUR QUI ?
COMMENT ON L'AMENAGE ?

- ⇒ Des parcours spécifiques pour les piétons
et les cyclistes ?
- ⇒ Comment aménage-t-on les espaces verts ?
- ⇒ Quel aménagement pour la pelouse des Aubiers ?
- ⇒ Quel aménagement pour les espaces verts
situés au nord de la résidence du Lac ?
- ⇒ Comment aménage-t-on les espaces de jeu
pour les enfants ?

1 DEMAIN, LA RUE : POUR QUI ? COMMENT ON L'AMÉNAGE ?

Des rues internes au quartier vont être créées et/ou réaménagées : le cours des Aubiers, les rues Caumont et des Genêts.

Ce sont des rues de desserte du quartier, qui n'accueilleront pas beaucoup de trafic et qui serviront principalement aux habitants et aux gens qui travaillent dans le quartier.

Nous souhaitons que ces rues redeviennent un espace public pour tous, qui soit agréable.

Nous vous avons donc demandé votre avis.

Vous nous avez majoritairement dit qu'une rue agréable, c'était une rue où les voitures ne roulaient pas vite :

cela permet aux enfants et aux personnes âgées ou handicapées de se déplacer en sécurité. Des voitures qui roulent moins vite, cela fait aussi moins de bruit.

Une rue agréable, c'est aussi une rue facile à pratiquer à pied et à traverser :

d'abord parce qu'il y a des trottoirs. Ensuite, parce les trottoirs et la chaussée sont en bon état, et qu'il y a des passages cloutés. Enfin, parce que les rues ne sont pas larges et que les gens ne sont pas garés n'importe comment.

“...se déplacer en sécurité”

“...Des voitures qui roulent moins vite, cela fait aussi moins de bruit.”

Sur la question du stationnement,

vous avez constaté qu'il était difficile de se garer sur le quartier. Par contre vous avez souligné le fait que le manque de stationnement était lié à des personnes extérieures au quartier.

Vous souhaitez donc trouver un moyen pour qu'un certain nombre de places vous soient réservées, à vous les habitants.

Ce préalable posé, il ne se dégage pas de consensus sur le positionnement de ce stationnement (*le long des rues, près des entrées des bâtiments, dans des parkings couverts...*).

Vous êtes cependant tous d'accord sur le fait qu'il faille réserver du stationnement (*livraison, déchargement*) pour les commerces et les professionnels.

Il doit être situé le long des rues, à proximité immédiate.



Majoritairement, vous nous avez dit que vous préféreriez des rues où les voitures étaient bien séparées des piétons et des vélos, dans un souci de protection et de sécurité : car pour vous, la rue sert d'abord à se déplacer, et le trottoir n'est pas un espace **“où l'on se pose”**.

C'est pourquoi vous pensez qu'il serait bien d'aménager des places ou de petites placettes, où là, on peut s'asseoir et discuter... Ces lieux de convivialité, vous les imaginez plutôt plantés et verts, avec du mobilier adéquat. Plusieurs d'entre vous nous ont dit que ce serait bien d'aménager une de ces petites placettes au bout du cours des Aubiers, à la jonction avec la pelouse.

La rue, pour vous, doit être un savant mélange entre minéral et végétal : pas trop minéral, parce que **“on a déjà beaucoup de béton”**, mais pas trop végétal non plus **“pour que ça ressemble à une rue”**.

Vous souhaitez qu'il y ait de la couleur dans l'espace public, pour égayer la rue et la rendre plus conviviale (*mobilier urbain, fleurs, revêtements de sols...*).

VOS REPONSES... MORCEAUX CHOISIS



“On aménage la rue avant tout pour les habitants du quartier, et après pour les gens de passage.”

“Les racines des arbres abîment les trottoirs du cours des Aubiers.”

“Il faut une limite entre le piéton et les voitures : une voirie et puis des plantations, qui séparent les vélos et les piétons des voitures.”

“Le cours des Aubiers, c'est infernal, les voitures se mettent partout.”

“La sécurité des enfants doit être la priorité, ainsi que celle des personnes âgées.”



“Il faut garder de la place pour les voitures mais pas trop. Les voitures doivent rouler au pas.”

“Pour la rue Jacques Thibaud, il faut plus de place pour le piéton : il n’y a pas de trottoir !”

“A l’école
Jean Monnet
et aux jardins
familiaux,
on ne peut pas
passer dans
le chemin car
les camions
ont pris l’habitude
de s’y garer.”

“Derrière l’école
Jean Monnet,
sur la rue du Jonc,
c’est dangereux,
avec les voitures,
car il y a beaucoup
d’enfants qui jouent.”

“Il manque beaucoup
de places de stationnement,
il faut donc réfléchir
sur ce problème.”

“Implanter du stationnement dans les rues
pour les livraisons des commerces, oui.”

**“Il faudrait une rue avec du mobilier urbain solide, et de toutes les couleurs.
Et puis des arbres et des plantations vertes.”**

“Pas de revêtement de béton gris,
mais coloré et facile à nettoyer.”

“Intégrer du mobilier
urbain de couleur,
faire plus de fantaisie,
d’artistique dans
les rues...”

“Des arbres,
on en a déjà
et on veut
les garder !”

“Il faudrait aménager la promenade Bresdin.”

“Réaliser des petites
placettes en lien
avec le cours
des Aubiers, c’est
une bonne idée.”

“Les avancées de toitures
sur les trottoirs
apportent un confort,
c’est comme un auvent.”



2

CRÉER DE NOUVELLES ADRESSES POUR LA RÉSIDENCE DU LAC ?

Pour la résidence du Lac, nous avons envisagé de réaménager le rez-de-chaussée des immeubles donnant sur l'avenue de Laroque.

Cela pourrait permettre :

- de recréer des entrées directement sur l'avenue, et donc de donner des adresses aux habitants,
- de retourner la résidence vers l'avenue de Laroque,
- d'y implanter des activités économiques (*commerces ou services*),
- de retravailler les accès à la dalle pour les rendre plus faciles.

Nous vous précisons que ce projet est en cours d'étude et non validé à ce jour.



A la majorité, vous avez trouvé que c'était une bonne idée d'ouvrir la résidence du Lac vers la rue.

Vous nous avez dit que l'avenue Laroque était une frontière entre les deux résidences, celle du Lac et celle des Aubiers, et que cet aménagement pouvait contribuer à les rapprocher.

Vous pensez qu'il faut implanter des commerces et des services,

notamment tout ce qui relève du médical et du paramédical : c'est en effet plus facile d'accès là que sur la dalle, comme c'est le cas aujourd'hui.

Vous nous avez dit aussi qu'il fallait réaménager l'avenue de Laroque,

qui est difficile à traverser, pour pouvoir mieux accéder aux commerces et aux écoles.

Recréer des halls et des accès en rez-de-chaussée

vous paraît être une bonne idée, notamment pour les personnes âgées et les handicapés, mais aussi pour les mamans avec des poussettes.



VOS REPONSES... morceaux choisis



“C’est une très bonne chose, car aujourd’hui nous n’avons pas d’adresse. Retourner la résidence vers l’avenue Laroque va nous ouvrir vers l’extérieur et surtout créer un lien, car aujourd’hui il y a le Lauzun d’un côté et les Aubiers de l’autre. Ces deux résidences sont fermées sur elles-mêmes. C’est un grand pas vers l’ouverture, enfin on nous écoute. Maintenant on attend de voir quand cela va se faire.”

“Recréer des adresses pour la résidence du Lac, c’est une nécessité. Même la mairie de quartier de Bacalan ne croyait pas qu’on n’avait pas d’adresse plus précise !”

“Les commerces seraient bien placés pour les habitants du quartier et, en plus, à proximité du tram.”



DEMAIN, LES ESPACES PUBLICS : POUR QUI ? COMMENT ON LES AMÉNAGE ?

DES PARCOURS SPÉCIFIQUES POUR LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES ?

Sur l'ensemble du quartier, il est envisagé de créer ou de réaménager des cheminements pour les piétons et les vélos, en plus du réaménagement des rues. Ces allées seraient dissociées des rues, et seraient paysagées.

Cela pourrait permettre :

- de créer un réseau de cheminements piétons / vélos qui irrigue tout le quartier et qui facilite la traversée de l'avenue de Laroque
- d'avoir des allées où l'on peut se déplacer sans danger (*pas de voitures*) et facilement
- d'avoir des lieux paysagés agréables qui desservent les principaux équipements du quartier (*actuels et prévus*)

Nous vous précisons que ce projet est en cours d'étude et non validé à ce jour.

Presque à l'unanimité, vous nous avez dit que c'était une bonne idée :

“c'est super pour les piétons, les vélos, les handicapés !”

Vous désirez que l'on implante des arceaux vélos, des poubelles et que l'on travaille finement sur l'éclairage de ces cheminements.

VOS REPONSES... MORCEAUX CHOISIS



“J'aimerais bien faire du vélo ; mais aujourd'hui, j'ai peur.”

“Au niveau de la piste cyclable il n'y a rien. Est-ce que l'on pourrait mettre des arceaux pour les vélos ?”

“Il faut ouvrir le quartier vers l'extérieur, créer un lien avec le futur quartier de la friche par le biais de la grande prairie avec un chemin piéton.”

“Il faut des poubelles, et de l'éclairage plus bas qu'actuellement, car ils sont trop haut et n'éclairent pas assez.”



COMMENT AMÉNAGE-T-ON LES ESPACES VERTS ?

1) La pelouse des Aubiers

Nous avons entendu ce que vous nous avez dit aux deux précédents ateliers, et nous sommes revenus vers vous avec une proposition d'aménagement où la pelouse n'était pas traversée en plein milieu par une route.

Nous souhaitons conserver la pelouse comme un espace vert public, une prairie ouverte à tous. Il est envisagé aussi de créer des petits espaces plantés et paysagers avec des bancs en limite nord, près des bâtiments. Cela pourrait permettre :

- de conserver comme espace vert cette prairie, qui est importante aux yeux des habitants, en un seul morceau
- d'avoir des espaces conviviaux et verts proches des bâtiments, pour que les gens puissent y discuter, s'y reposer, surveiller leurs enfants qui jouent sur la pelouse.

Nous vous précisons que ce projet est en cours d'étude et non validé à ce jour.

LA PELOUSE DES AUBIERS

Vous nous avez dit oui pour les salons

“du style salon de jardin extérieur”, car la pelouse est grande et il n'y a pas assez de mobilier (tables, bancs). Mais vous nous avez alerté sur : le bruit possible et la gêne pour les habitants les plus proches, et sur le jet éventuel d'objets par les fenêtres. Il faut donc que ces salons ne soient pas trop près des logements.

L'idée de tonnelles pour créer des zones à l'ombre vous a bien plu. Vous avez insisté sur le fait qu'il fallait aussi aménager le cœur de la pelouse (près du terrain de foot), pas seulement ses bordures :

“il faut un aménagement par grappes de plantations et de tonnelles”.

Vous nous avez dit aussi qu'il fallait empêcher les voitures d'aller sur la pelouse, et qu'il fallait plus de jeux pour les enfants.



LA RÉSIDENCE DU LAC

2) Les espaces verts situés au nord de la résidence du Lac

Il est envisagé la création de jardins familiaux et/ou partagés.

Les jardins familiaux sont des jardins où chaque famille a en charge l'entretien d'une parcelle et y plante ce qu'elle veut.

Les jardins partagés consistent en une seule parcelle, où chacun plante ce qu'il veut où il veut, et la récolte est partagée entre tous les adhérents.

Nous vous précisons que ce projet est en cours d'étude et non validé à ce jour.

Il ne s'est pas dégagé un consensus sur cette question :

certains d'entre vous souhaitaient des jardins familiaux, d'autres des jardins partagés, d'autres encore un mélange des deux, d'autres enfin pas de jardin du tout, mais plutôt des espaces verts publics, de type square ou parc public...

3) Comment aménage-t-on les espaces de jeu pour les enfants sur la résidence du Lac ?

Il est envisagé d'implanter un espace de jeu pour les enfants dans la résidence du Lac, car aujourd'hui il n'y en a pas. Il serait implanté à proximité de la dalle, côté Est.

Cela pourrait permettre :

- de créer un accès à la dalle par ce terrain de jeu
- d'implanter un équipement qui fait défaut sur cette résidence
- que les enfants jouent moins sur la dalle, mais ne soient pas trop loin des parents ou des gens qui les surveillent.

Nous vous précisons que ce projet est en cours d'étude et non validé à ce jour.

Vous êtes unanimement d'accord pour créer une aire de jeu sur la résidence du Lac.

Par contre, certains d'entre vous ont attiré notre attention sur le lieu choisi : il faudra prendre en compte différentes contraintes, comme la proximité des locaux poubelles, le bruit, les jets d'objets depuis les fenêtres...

D'autres étaient d'accord avec le projet présenté.



VOS REPONSES...

MORCEAUX CHOISIS



“Il faut des espaces qui puissent accueillir toutes les générations, avec des bancs confortables, des tables pour manger, et si c’est possible des barbecues. Il faut tout bien arranger pour donner envie aux gens de venir, pour faire de cette prairie un lieu unique.”

“Les mamans restent sur la pelouse avec les enfants et discutent entre elles. Comme il n’y a que huit bancs, elles s’assoient par terre.”

“Et pourquoi on ne réaménagerait pas des espaces avec des tables, et des bancs vers le milieu de la pelouse ?”

“Et pourquoi ne pas créer des espaces piétons pour circuler : un vrai cheminement piéton vers Latule en passant par la pelouse dernière la ferme ?”

“Il faudrait éclairer la pelouse et les aires de jeux pour enfants.”

“Un jardin collectif ?

Est ce que

ça marcherait ici ?

C’est bien mais

c’est dur à gérer...

Oui, si c’est un mélange de jardins individuels et collectifs.”

“Le couloir à chien à côté des jeux pour enfants ce n’est pas top ! Il faudrait le déplacer, ça sent mauvais.”

“Des jeux pour les petits, et les grands aussi, comme des jeux avec de l’eau, des tables pour jouer aux dames et aux petits chevaux.... et aussi des herbes aromatiques ?”

“Les jeux en plans inclinés sont une bonne solution, cela peut se prolonger sur la dalle. Mais il faut que ça reste accessible à tout le monde.”

“C’est une aire de jeux de qualité, créative.”

“C’est rassurant pour les parents.”



PAROLES LIBRES...

Ce que vous nous
avez dit... en plus !



“Les gardiens d’Aquitanis travaillent vraiment bien, ils sont toujours disponibles ; c’est propre...”

“Le tri sélectif a été mis en place et ça fonctionne vraiment bien ; je ne pensais pas que les gens le feraient.”

“L’avenue Laroque c’est une frontière entre les deux quartiers.”

“Moi, je vais partout, je me promène dans tous les coins du quartier, je vais jusqu’au Lac... ;

on peut tout faire à pied.”

“Le problème pour les jeunes du quartier, c’est qu’ils ne trouvent pas de travail sur les Aubiers, alors encore moins sur le reste de la ville ; on est obligé de mentir sur notre adresse, sur le code postal, sinon ça ne marche pas.”

“On a toujours une réputation aux Aubiers, des fois on nous demande encore s’il n’y a pas de risques de venir en voiture.”

“Les Aubiers, c’est pas assez ouvert, tout est bouché, la vue ne passe pas !”

“Il faut planter des arbres.”

“Il faut aménager la dalle, elle est trop bruyante.”



“Que va devenir la friche ferroviaire?”
“On sait même pas quand c’est vos travaux.”
“Mais on sera plus là nous !”

“Si la Ville s’investit
dans le quartier,
ça pousse au respect
des lieux.”

“Il ne faut pas avoir peur
du haut de gamme
aux Aubiers, il y a du retard ;
ici, c’est un peu
l’autre France.”

“Il faudrait
dans les Aubiers,
de nouveaux
appartements.”

“Les Aubiers,
c’est mes tours.”

“Il ne faut plus construire
de très hauts bâtiments.”

“Le quartier s’est apaisé en 15 ans.
Un travail a été fait c’est sûr, il faut
continuer.”

”Il faut donner envie
de venir dans le quartier.”

“J’adore ce quartier,
j’y habite depuis que j’y suis née.”

“Il faut faire un beau
quartier, que tout
le monde va venir voir.”

“L’enjeu consiste en ce que les transformations
urbaines en cours sur le territoire communal
de la ville de Bordeaux ne contournent pas
les Aubiers, mais les intègrent.”



PETITE REVUE DE PROJET(S) :

LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS SUR LE QUARTIER DES AUBIERS D'ICI 2014

La réhabilitation du terrain de foot

est désormais validée, pour mettre de la pelouse synthétique, de nouveaux buts et des pare-ballons : le nouveau terrain de foot sera situé à la place du city-stade actuel (terrain de basket) pour garantir une bonne tenue de l'aménagement : en effet, à l'emplacement actuel du terrain de foot, les racines des arbres sont trop grosses et risqueraient d'abîmer la nouvelle pelouse. Un terrain de basket sera aménagé à l'emplacement du terrain de foot actuel. **Les travaux vont commencer en 2012.**

Fin 2012, une crèche de 35 places

va ouvrir ses portes ; elle est réalisée par la Fondation d'Auteuil en partenariat avec la ville. Les jardins familiaux sont conservés : ils ne sont pas touchés par le projet. Les modalités d'inscription et les tarifs seront les mêmes que pour une crèche municipale.

Le permis de construire est accordé, les travaux vont démarrer au premier trimestre 2012.

Une barre de 12 logements va être démolie mi-2012 : il s'agit du bâtiment C2,

situé en surplomb du cours des Aubiers, au-dessus du siège d'Aquitanis. Ce sera la seule démolition sur le quartier. Aujourd'hui, toutes les familles ont été relogées par Aquitanis.

Dans le même temps, le siège d'Aquitanis va déménager en 2012.

Aquitanis envisage d'implanter une activité économique dans ces locaux, de manière à ce qu'ils ne restent pas vides : en 2013, un hôtel d'entreprises va s'y installer. L'antenne d'Aquitanis restera au 14, rue Jacques Thibaut.

Le cours des Aubiers va être réaménagé :

les études et travaux sont aujourd'hui inscrits aux budgets de la ville et de la CUB, et **les travaux commenceront en 2013/2014.**

La réalisation des aménagements de sécurité de la maternelle Lac III sont prévus pour cette année, à l'été 2012.



PETITE REVUE DE PROJET(S) :

LES AMÉNAGEMENTS PRÉVUS
SUR LE QUARTIER DES AUBIERS
D'ICI 2014



**Pour
la résidence
du Lac,
une nouvelle entrée/sortie
va être créée
sur les allées
de Boutaut :**

les études et travaux
de la prolongation de la rue
Caumont sont aujourd'hui
inscrits aux budgets de la ville
et de la CUB.

**Les travaux
commenceront
en 2013/2014,
afin de faciliter l'accès
à la résidence
pour les habitants.**

**Deux nouveaux
transports
en commun
vont également
être mis en place.**

En 2014, la ligne C du tram
va être prolongée vers
le nord et desservira Auchan-
Lac (à une station de tram)
et le secteur au nord
de la rocade (terminus
aux Antennes sportives /
Parc des expositions).

En 2014, la ligne de tram
venant de Blanquefort
va se raccorder
sur la ligne C,
et une nouvelle station
va être créée à Cracovie,
sur les allées de Boutaut
(à hauteur des anciennes
voies ferrées de Cracovie).



ET APRÈS 2014,

QUE SE PASSERA-T-IL
AUX AUBIERS ?

ALLER SIMPLE

**UN PROJET URBAIN,
C'EST UNE PROPOSITION
GLOBALE POUR AMÉNAGER
UN TERRITOIRE
OU UN QUARTIER.**

Cette proposition
d'aménagement
peut regrouper plusieurs
actions différentes :

- par exemple,
la construction de bâtiments,
la création de paysages,
la réalisation de rues ;
- mais aussi des actions sociales,
culturelles, économiques ...

VERS UN FUTUR À IMAGINER...

**Mais d'autres
actions suivront :
elles sont
aujourd'hui
en cours d'étude,
et leur réalisation
se fera après 2014.**

**Elaborer
et mettre en œuvre
un projet urbain,
c'est une démarche
qui se construit
dans le temps,**

avec l'ensemble des partenaires
et des acteurs qui interviennent
sur un territoire :
les habitants, les bailleurs,
les associations,
la Communauté Urbaine...

**Pour le quartier
des Aubiers,
les premières réalisations
vont voir le jour d'ici 2014.**

La Communauté Urbaine
s'est ainsi engagée à lancer
des études entre 2012
et 2014, pour pouvoir réaliser
des travaux par la suite :
le prolongement de l'avenue
Laroque jusqu'au boulevard
Aliénor d'Aquitaine,
le pôle intermodal de Cracovie
en sont des exemples...
En lien avec les bailleurs
et la CUB, la ville étudie
aujourd'hui la possibilité
de réaliser de nouveaux
logements sur le quartier...
**D'autres projets restent
encore à définir,
à imaginer ensemble.**



QUE DEVIENDRONT LES ANCIENNES VOIES FERRÉES DE CRACOVIE ? ET LA PLACE DE LATULE ?

La Communauté Urbaine a lancé en 2010 un appel à projets intitulé "50 000 logements nouveaux autour des axes de transports publics". L'idée principale est de créer de nouveaux quartiers autour des projets d'axes de transports en commun, en réalisant dès maintenant de nouveaux bâtiments sur des sites qui ne sont pas construits aujourd'hui.

Cette étude porte principalement sur la réalisation de projets de logements innovants, avec des loyers modérés et susceptibles de proposer une offre d'habitat différente : il s'agit de construire autrement la ville autour des axes de transport.

En 2011, une équipe d'architectes-urbanistes a été retenue par la CUB pour travailler sur le site de "Cracovie - Petit Bruges" : il s'agit de l'AUC (*Djamel Klouche*).

Le site "Cracovie - Petit Bruges" comprend les anciennes voies ferrées de Cracovie et les terrains en frange des allées de Boutaut situés sur la commune de Bruges.

Les conclusions de cette étude sont attendues à l'été 2012.

D'autre part, la Place de Latule va être réaménagée : un concours doit être lancé par la Communauté Urbaine pour définir le projet d'ici 2014.

Nous souhaitons que le transport en commun en provenance de la rive droite, qui passera par la rue Lucien Faure, puisse se continuer sur les anciennes voies ferrées de Cracovie jusqu'aux Allées de Boutaut...

**AFFAIRE
À SUIVRE ...**



AUJOURD'HUI, JUSTE À CÔTÉ... LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU QUARTIER



Plusieurs équipements
et espaces publics
vont être réalisés
dans le cadre de Ginko.
Ils sont ouverts à tous
et vont servir
aux habitants des Aubiers
comme aux nouveaux arrivants.

La construction d'un espace multisports,

qui comprend un gymnase et un mur d'escalade, est prévue en face de la résidence du Lac, sur la rue Testaud.
Ouverture en 2015.

Le gymnase sera géré par la ville, qui attribuera les créneaux horaires d'utilisation.

Il sera utilisé par les écoles des Aubiers pour que vos enfants puissent y faire du sport.

Un grand jardin public

sera réalisé au nord de la résidence du Lac.

Les travaux ont commencé, et certains écoliers des Aubiers y ont planté des arbres.
Il ouvrira au public en 2013.

ET SINON, QUOI D'AUTRE ? :

- Des logements, avec 32% de logements sociaux,
- Des commerces,
- Des activités économiques,
- Deux écoles,
- Une crèche,
- Une Maison des Danses, lieu culturel de création artistique
- Une maison polyvalente,
- Une salle polyvalente,
- Un établissement d'accueil pour les personnes âgées (EHPAD)...

**TABLE
DES MATIERES**



- 5 à 6** Année 2011, année du dialogue et de la construction : un projet urbain pour le quartier des Aubiers
Alain Juppé, maire de Bordeaux
- 7 à 9** Quel projet urbain pour le quartier des Aubiers ?
Michèle Laruë-Charlus, Directeur Général de l'Aménagement
- 10 à 11** Concertation, quand, comment, pourquoi ? Quelques mots sur la méthode...
- 12 à 13** L'équipe projet urbain... Mais qui sont-ils ?
- 14 à 15** Concertation et projet urbain : questions à Delphine Baldé et Lionel Wheeler, architectes de l'agence François Leclercq - architectes urbanistes
- 16 à 19** Aubiers ? Vous avez dit "les Aubiers" ? Oui, oui, parlez-nous de votre quartier...
L'état des lieux - mars 2011
- 21 à 27** • 1) Vous et votre quartier
- 29 à 35** • 2) Présentation des projets et réactions
- 37 à 41** • 3) Vous vous déplacez, comment cela se passe ?
- 42 à 47** • 4) Votre quartier et le reste de la ville : la prolongation du cours des Aubiers, la démolition du C2 et la reconversion du siège d'Aquitanis
- 48 à 49** En conclusion...
Donnez chacun trois mots qui définissent, pour vous, votre quartier aujourd'hui.

50 à 51 Premières esquisses du projet urbain : et si on discutait de ce que pourrait être votre quartier demain ?

Les usages - avril 2011

- 52 à 55** • 1) Quels usages autour des stations de transport en commun ?
- 56 à 59** • 2) Comment mieux se déplacer dans le quartier, à pied et/ou à vélo ?
- 60 à 65** • 3) Les espaces verts

66 à 67 Vers un projet urbain partagé : dialogues autour de l'espace public

Les fondamentaux du projet - novembre 2011

- 68 à 73** • 1) Demain, la rue : pour qui ? Comment on l'aménage ?
- 74 à 77** • 2) Créer de nouvelles adresses pour la résidence du Lac ?
- 78 à 85** • 3) Demain, les espaces publics : pour qui ? Comment on les aménage ?
- 86 à 89** Paroles libres... Ce que vous nous avez dit... en plus !

90 à 93 Petite revue de projet(s) : les aménagements prévus sur le quartier des Aubiers d'ici 2014

94 à 95 Et après 2014, que se passera-t-il aux Aubiers ? Aller simple vers un futur à imaginer...

96 à 97 Que deviendront les anciennes voies ferrées de Cracovie ? Et la place de Latule ?

98 à 99 Aujourd'hui, juste à côté...
La construction d'un nouveau quartier

RÉALISATION DE L'OUVRAGE, CONCEPTION/COORDINATION GÉNÉRALE DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AMÉNAGEMENT

Direction : Michèle Laruë-Charlus

Rédaction : Stéphanie Luneau

Photographies insérées dans le texte et livret central :

DGA, Jérémie Buchholtz pour la Mairie de Bordeaux, ou mentions spéciales.

Les documents graphiques ont été réalisés par le groupement Agence François Leclercq / BASE / INGETEC.

La Ville de Bordeaux, depuis 2006, mène pour chaque territoire en mouvement un travail de concertation, voire de co-élaboration de projets avec les habitants. Ces ateliers donnent lieu à l'édition de petits livrets : noirs pour la Bastide, bleus pour les Bassins à flots, verts pour Belcier – Carle-Vernet, rose pour Bordeaux [re]centres.

**Aujourd'hui, pour le quartier des Aubiers,
une nouvelle couleur est choisie...**



La conduite des réunions de concertation est assurée par la Ville de Bordeaux (Direction Générale de l'Aménagement), avec l'appui et le soutien de nombreuses autres directions mais aussi de l'équipe projet urbain : Direction du développement durable, Direction Générale des services techniques, Direction du développement économique et de l'enseignement supérieur, Direction du développement social urbain, Direction de la coopération territoriale et européenne, Agences François Leclercq, BASE et INGETEC.

La présence à ces réunions des bailleurs, Aquitanis et Domofrance, de la Communauté Urbaine, de Mme la déléguée du Préfet, des porteurs de projets et des acteurs associatifs du quartier, s'est avérée sans faille : qu'ils soient ici particulièrement remerciés pour leur implication.

Remerciements

...aux animateurs et modérateurs qui ont participé à ces trois ateliers :

Delphine Baldé, Architecte, Agence François Leclercq
 Simon Bart, Ville de Bordeaux, DGA / DU
 Jean-Léon Batz, Ville de Bordeaux, DDD
 Katia Beyris, Ville de Bordeaux, DGVSC / DDSU
 Simon Brochut, Ville de Bordeaux, DGA / DU
 Leila Cantal-Dupart, Ville de Bordeaux, DGA / MIRPAU
 Stéphane Caze, Ville de Bordeaux, DGA / DDSAD
 Benoît Chausi, Ville de Bordeaux, DEVEESUP
 Laurent Damigon, Ville de Bordeaux, DGST / DPJR
 Odile Debren-Tournache, Ville de Bordeaux, DGA / DU
 Ouahid Dorbane, Ville de Bordeaux, DGA / DHLRU
 Bernadette Ducours-Guillout, Ville de Bordeaux, DGA / DU
 Grégoire Ferrer, Ville de Bordeaux, DGA / DU
 Sarah Fruit, Architecte, BASE
 Fanny Gabriel, Ville de Bordeaux, DGA / DHLRU
 Elodie Hiltenbrand, Ville de Bordeaux, DGA
 Raymonde Jauseau, Ville de Bordeaux, DGST / DEPDU
 Michèle Laruë-Charlus, Ville de Bordeaux, DGA
 Philippe Lefebvre, Ville de Bordeaux, DGST / DPJR
 Céline Légise, Ville de Bordeaux, DGA / DHLRU
 Raphael Leitao, étudiant ENSAPBx
 Laurent Lemaître, Ville de Bordeaux, DGA / DU
 Stéphanie Luneau, Ville de Bordeaux, DGA / DU
 Blandine Machelon-Déjean, Ville de Bordeaux, DGA / DU
 Marie-Astrid Mendès-Luis, Ville de Bordeaux, DGA / DDSAD
 Anaïs Peulet, Ville de Bordeaux, DGA / MIRPAU
 Franck Poirier, Paysagiste, BASE
 Aurélien Ramos, étudiant ENSAPBx
 Pauline Renaud, Architecte, BASE

Catherine Rouch, Ville de Bordeaux, DGST / DPJR
 Flore Scheurer, Ville de Bordeaux, DGA / DU
 Ludovic Sestillange, Ingénieur, INGETEC
 Marie-Fanny Seurin-Jacob, Ville de Bordeaux, DGA
 Fabien Thierry, Ville de Bordeaux, DGA
 Patrick Tournache, Ville de Bordeaux, DGVSC / DDSU
 Kelly Ung, Architecte, Agence François Leclercq
 Agnès Van Ginneken, Ville de Bordeaux, DCTE
 Ingrid Voisin-Chadoin, Ville de Bordeaux, DGA / DU
 Lionel Wheeler, Architecte, Agence François Leclercq

...aux “gens de l’ombre”, qui nous ont aidé pour l’organisation :

Didier Hénon et son équipe, Ville de Bordeaux, CEE / Service sonorisation et audiovisuel
 Fabrice Dubernet et son équipe, Ville de Bordeaux, CEE / Service manifestations
 Valérie Frulio, Ville de Bordeaux, Direction de la communication
 Yannick Dessendier et Frédéric Diéval, Ville de Bordeaux, Direction Organisation et Informatique / Service reprographie

...au Centre d’Animation du Lac, qui nous a mis à disposition la grande salle du 79.

...à la Direction de la Communication de la Ville de Bordeaux,

→ Place de Latule

→ Cracovie

→ le Lac

